

Bilan de la lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin

sur la commune de Fréhel

Rappels

De fin septembre à mi-novembre 2017, la société FARAGO de Ploufragan a effectué une opération de traitement au bacille de Thuringe (Btk) des chenilles processionnaires, sur les pins des zones communales et de nombreux propriétaires privés.

Les zones communales, camping du pont de l'étang, Anse du Croc, avenue des acacias, vallée de Diane, rond-point de l'école de voile, ont été traitées courant octobre après la fermeture du camping.

Un constat de l'efficacité du traitement a été effectué in situ le 22 novembre 2017 par Mr Rousselet pour l'INRA, Mme Kéval pour FARAGO, Mrs Pinaud et Bertho pour la commune.

Il a consisté en un examen visuel des pins des secteurs traités, des prélèvements et ouvertures de nids sur les pins traités des zones communales.

Constat

Les nids dont les colonies ont été détruites par le bacille apparaissent gris et de nombreuses chenilles sont amalgamées autour en grappe. Les chenilles vont se décomposer rapidement et disparaître et les nids se déliter.

Il est globalement des plus positifs. Notre commune n'a plus rien à voir avec l'aspect qu'elle présentait à la même époque en 2016 et 2015. C'est particulièrement marquant au camping, sur l'Anse du croc, sur l'allée des acacias. Il faut faire preuve d'attention pour voir les nids qui ne sont plus entretenus par les chenilles décimées par le bacille.

Ils sont bien gris, en particulier au camping où ils sont déjà bien souvent décomposés. Il n'y a d'ailleurs eu aucun souci lors des opérations d'abattage et ce, grâce au traitement.

Sur notre commune, sous réserve de bénéficier de bonnes conditions météo, le traitement peut donc être envisagé dès la mi-septembre à l'apparition des pré-nids. Il sera efficace quasiment à 100% sur les colonies présentes. Cependant, un traitement dès septembre expose d'autant plus à voir apparaître de nouveaux nids, issus de pontes tardives donnant naissance à des chenilles ayant donc échappées au bacille.

Le traitement peut être appliqué avec une très grande efficacité jusqu'à la fin octobre à condition de bénéficier de météos favorables les 3 à 4 jours suivants, en particulier sans fortes pluies.

A partir de novembre, l'efficacité décroît fortement pour passer sous les 50% de colonies détruites après la mi-novembre.

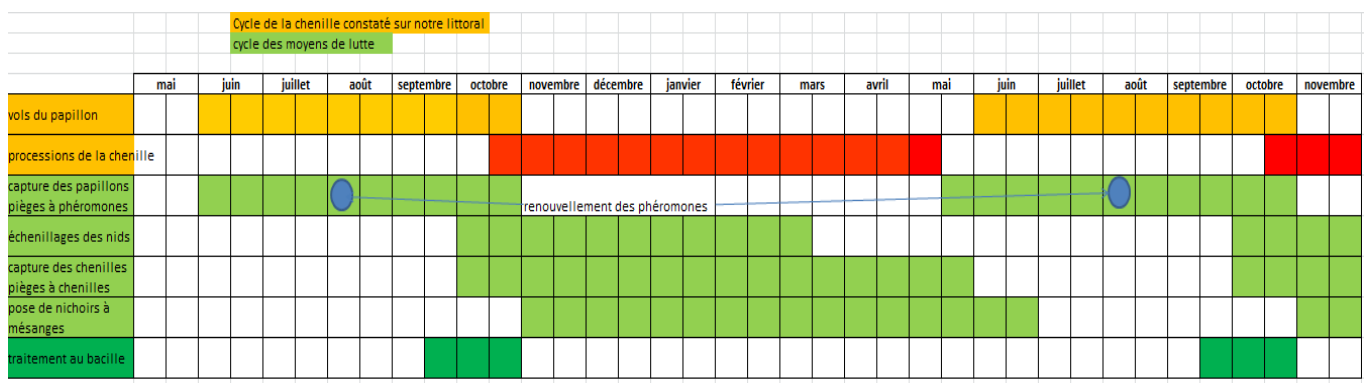
En tenant compte de ces éléments, le traitement à grande échelle assure une baisse certaine de l'infestation.

Nul ne pourra jamais garantir son efficacité à 100% même si à priori les conditions sont réunies. Le but est bien de faire baisser très fortement l'infestation pour rendre aléatoire la rencontre avec des processions.

L'échenillage et la pose de pièges à chenilles peuvent seuls éviter d'être confronté à des processions. Il faut garder à l'esprit qu'une colonie enterrée ce sont potentiellement des chrysalides dans le sol pour plus de 5 ans. Le développement est exponentiel, un nid une année peut facilement donner plus d'une vingtaine de nids l'année suivante si les conditions sont favorables.

La pose de pièges à phéromones pour capturer les papillons de la chenille durant l'été reste un autre moyen de limiter préventivement l'infestation. Il apparaît cependant que l'efficacité des phéromones diminue avec le vent.

Le calendrier ci-dessus résume les possibilités de lutte, il est adapté aux constats faits localement et est donné à titre indicatif.



Bernard Pinaud

Conseiller municipal en charge du dossier